



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 131584

Texte de la question

M. Jean-François Mancel attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la progression de la précarité énergétique qui concerne aujourd'hui plus de 3 millions et demi de ménages consacrant plus de 10 % de leur budget à leurs dépenses d'énergie. Pour aider les familles dans le règlement des factures il souhaiterait savoir si, comme l'a suggéré le médiateur, un chèque énergie pourrait être instauré et affecté par les caisses d'allocations familiales sur la base d'un montant tenant compte de critères de ressources et de la zone géographique d'habitation. Il est évident que le montant de la dépense créée devrait être intégralement compensé par une économie équivalente compte tenu de la situation des finances publiques.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Mancel](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131584

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2012, page 2663

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)